

Sujet : [INTERNET] Aire de grand passage la jarne

De : Charlotte Deniau <charlotte.deniau@hotmail.fr>

Date : 10/03/2024 20:58

Pour : "Pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon désaccord quand à la construction d'une aire de grand passage sur la commune de la jarne.

Il est impensable à notre époque, en pleine urgence climatique, de bétonner des terres agricoles pour les transformer en aire de passage qui ne servira que quelques semaines dans l'année. Pour une CDA qui se préoccupe tant de l'écologie et de son empreinte carbone cela est très surprenant ! Ces terres servent à nourrir la population à l'année ! Ce n'est pas en privant nos agriculteurs de terre que nous allons les soutenir...

Bétonner pour accueillir des personnes qui ne respectent pas les règles en vigueur dans le département est incensé. J'en tiens pour exemple l'installation l'été dernier de gens du voyage sur la commune de la jarne, qui remplisse de nombreuses piscines gonflables alors que nous étions en restriction d'eau depuis plusieurs semaines et confrontés à une sévère sécheresse.

J'espère que ce projet incohérent ne verra pas le jour.

Cordialement
Charlotte Deniau

La taille de cette aire de grand passage est complètement démesurée au vu de la taille des communes avoisinantes. Les infrastructures de salles sur mer et la jarne ne pourront pas absorber ce flux de population.

J'espère que

Envoyé depuis mon téléphone Huawei